

BULLETIN MUNICIPAL

CIVRAY MAGAZINE 2020-2021



MAIRIE DE CIVRAY

2 place de l'Eglise 18290 CIVRAY

Tel : 02 48 55 14 09

mairie.civray@gmail.com

Site internet : www.civray-cher.fr

Facebook: Commune de Civray-18290

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 13h30-17h00

Mardi, mercredi: 9h00-12h00

Jeudi, vendredi : 9H00-12H00 /13h30-17H00

Samedi : sur rendez-vous avec Mme la Maire

Le mot du maire



Chers Civrayens, Chères Civrayennes,

Chers Civrayens, Chères Civrayennes,

2020 a été marquée par la pandémie et nos vies se sont trouvées chamboulées comme jamais depuis longtemps. Pandémie, COVID 19, confinement, déconfinement, re confinement ont été les mots qui ont rythmé notre quotidien.

Depuis mon élection, le 3 juillet dernier, la nouvelle équipe municipale et moi-même poursuivons le travail entrepris et nos aînés ont été les premiers à bénéficier de notre attention.

Nous n'en avons toujours pas terminé avec ce virus et il nous faudra poursuivre les efforts pour se protéger et protéger nos proches.

Une campagne de vaccination est lancée et chacun d'entre nous doit prendre ses responsabilités afin que chaque effort puisse nous conduire vers une reprise de la vie collective, si chère à nos cœurs.

En 2021, le vivre ensemble, le partage, la sécurité seront au cœur des actions de l'équipe municipale à travers des projets comme la participation citoyenne, le Plan Rêve...

Enfin, j'ai une pensée particulière pour tous ceux qui auront été marqués par cette année écoulée par la perte d'un proche ou d'un emploi et je vous exprime tout mon soutien et ma sympathie.

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2021 entourés de vos proches et que cette nouvelle année soit l'année de l'espoir et d'une sérénité retrouvée.

Sonia Pazos-Monvoisin



Budget

COMMISSION BUDGET, FINANCES

Réfèrent : Philippe GUILLARD (3ème Adjoint)

Membres: Gilles GONTHIER, Patricia MONTAROU, Laurence BILLAUD, Séverine PHILIPPE

Informations sur les modifications du budget initial 2020 :

La commune a réalisé la cession de l'ancienne école, rue de la liberté, pour un montant de 32.000 €.

La commune a obtenu une réponse favorable aux aides demandées pour la réalisation du City-stade. Pour un investissement inscrit au budget 2020 pour 59.252,45 € HT, en autofinancement, il reste à la charge de la commune la somme de 14.813,12 €.

Subventions attribuées :

Département : 11.850,49 €

Région: 11.850,49 €

Etat : 20.738,35 €

Conséquence budgétaire du CORONA virus :

Dépenses, masques, fournitures diverses : 1.400 €

Locations salle des fêtes, annulées : - 2.600 €

Quand tous les comptes seront arrêtés, nous ferons une présentation complète dans le mini bulletin du printemps.

Philippe GUILLARD

Investissements et travaux

COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE, CADRE DE VIE, SECURITE, DEVELOPPEMENT DURABLE:

Référent: Serge JEANZAC (2ème Adjoint)

Membres: Gilles GONTHIER, Gilles PHILIPPE, Daniel LEMAISTRE, Romain LEDET, Nelly BRISSON,
Philippe GUILLARD, Julien LEGRAND

Matériel de voirie :

Au mois d'août, la mairie a acquis un réciprocatteur, un souffleur et une débroussailleuse électrique pour faciliter les conditions de travail de nos agents techniques.



Projets réalisés en 2020 :

- Modification de l'espace fleuri devant la mairie
- Transformation de l'ancienne salle de réunion en local commercial (alimentation en eau et électricité)
- Décaissement dans le cimetière pour faciliter l'accès
- Achat de décoration de Noël

Projets en cours :

- Changement du circuit électrique et du chauffage de l'église dans le premier trimestre de l'année.
- Participation au Plan Rêve: en 2021, l'éclairage public de Bois Ratier et du Coudray sera rénové et des lampadaires à led et économes en énergie seront installés.
- Nettoyage des réseaux pluviaux
- Mise en sécurité des routes: début janvier, des relevés de vitesse auront lieu sur différentes voies afin d'étudier les possibilités pour faire respecter le code de la route.
- Changement des volets de la location, rue de La Liberté

Serge JEANZAC

Communications

COMMISSION Communication et Télécommunications

Référente: Nelly BRISSON

Membres: Gilles GONTHIER, Annick CHANTOME

Communication

- Réactualisation du site internet (www.civray-cher.fr) mises à jour au fil des actualités. Etude d'un nouveau site plus moderne, plus intuitif pour 2021, couplé avec un système d'alerte sur mobile pour relayer toutes les infos essentielles en direct.
- De la page Facebook (**Commune de Civray-18290**) tous les événements petits et grands de la commune y sont relayés instantanément, l'audience augmente de jours en jours.
- Rédaction du **Bulletin Municipal**, et lancement des mini-bulletins saisonniers (**Une saison à Civray**) toujours dans le souci de vous tenir informés régulièrement et en toute transparence de la vie de notre commune et des actions entreprises par la municipalité.
- Création et gestion d'une boîte mail pour vous: b.aidees@civray-18.fr, pour nous faire remonter vos suggestions, vos remarques, vos envies à propos de votre commune.
- Réappropriation courant janvier des différents panneaux d'affichage
- Pour le fonctionnement des élus, un groupe WhatsApp (groupe de discussion en direct sur mobile) a été créé pour que les élus soient en permanence en contact entre eux, pour faciliter nos échanges, pour plus de réactivité et de vigilance.

La commission communication s'engage à rester à votre écoute et à vos côtés par tous les moyens

Télécommunications: La FIBRE

FREE et ORANGE ainsi que les six opérateurs alternatifs sont présents sur tous les PM (armoires Points de Mutualisation), SFR est présent sur 8PM sur 12 et BOUYGUES doit commencer à s'installer durant le 1^{er} trimestre 2021

Sur 402 prises Fibre commercialisables à Civray, 200 ont déjà des abonnés après 8 mois de commercialisation. Civray devient une commune très connectée !!!

Nelly BRISSON

Affaires scolaires et périscolaires

Référente : Laurence BILLAUD

Membres : Patricia MONTAROU, Séverine PHILIPPE

L'année a été rythmée par différents protocoles sanitaires suite à la COVID 19.

Dès le début du confinement, le 17 mars dernier, l'école se faisant par un enseignement à distance, la mairie a mis à disposition un ordinateur pour que les parents puissent accéder aux cours et faire les photocopies nécessaires.

A partir du 11 mai et afin de permettre le retour des enfants à l'école, un premier protocole sanitaire a été instauré par la mairie, entraînant une modification des emplois du temps des agents, une mise en place de nouveaux gestes barrières, et de nouvelles pratiques.

A la fin mai 2020 et jusqu'aux vacances d'été, un deuxième protocole sanitaire a dû être mis en place pour respecter les nouvelles directives.

Et depuis septembre 2020, rentrée des classes pour la

nouvelle année scolaire, l'accueil de l'ensemble des enfants a pu se faire par l'organisation d'un troisième protocole sanitaire basé essentiellement sur l'interdiction d'un brassage de groupe « classe ».

Ces ajustements répétés ont pu être rendus possibles grâce à :

- une concertation constante entre l'équipe enseignante et la mairie,
- une implication et un professionnalisme des agents dans la mise en place et le respect des protocoles.

Aussi, la mairie tient à remercier toutes ces personnes pour avoir pris soin de nos enfants et permis de les faire travailler dans les meilleures conditions.

Laurence BILLAUD

L'accueil périscolaire Simone Veil

Victorie Lebaud, responsable de l'accueil périscolaire et **Chantal Ledet**, organisent tout au long de l'année, des activités à thèmes pour les enfants de 3 à 11 ans du RPI Civray - St Ambroix, le matin et le soir :

- Activités manuelles, sportives, de motricité,
- Divers concours.

En plus, une aide aux leçons est proposée par Chantal, de 16h45 à 17h30, pour les enfants volontaires.

L'accueil périscolaire est ouvert de 7h jusqu'à 8h30 et de 16h jusqu'à 18h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il est encore possible d'inscrire votre enfant !

Un dossier est à remplir pour accéder aux services de l'accueil périscolaire. N'hésitez pas à le demander...

Téléphone de l'accueil périscolaire : 02.48.02.96.96



Tarifs 2020/2021 : 2.11€/heure

Les ateliers du mercredi



L'accueil est ouvert de 7h à 13h. Les activités proposées sont de 9h à 11h30. Les enfants peuvent s'inscrire pour le repas de 12h à 13h.

Vous pouvez demander directement à **Victorie**, à la garderie, le planning d'activité .

Les tarifs 2020/2021 demi-journée : 7.14€/heure

Repas : Même prix que la cantine habituel.

NOUVEAU :

Des **ateliers gratuits** sont proposés aux enfants des écoles, certains mercredi après-midi de l'année, à la bibliothèque de Civray, afin de créer une relation parents/enfants et animatrices, et de redécouvrir autrement la bibliothèque. Ces animations ponctuelles sont proposées par **Virginie et Victorie**.



Atelier Halloween d'octobre



Atelier de Noël de décembre

Groupe scolaire Simone Veil

L'effectif du RPI Civray - St Ambroix est de 79 enfants, en légère baisse par rapport à l'année scolaire précédente.

ENSEIGNANTS	CLASSE	NOMBRE D'ELEVES
Mme MARTIN	Maternelle : PS-MS	23
Mme RENON (directrice)	Elémentaire : GS –CP	15
Mme CAIRE	Elémentaire : CE1-CE2	20
M. ALIAGAS (St Ambroix)	Elémentaire : CM1-CM2	21

Blog de l'école : <http://ec-civray.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear>

Les inscriptions, à faire en mairie, s'effectuent fin mars - début avril, sur présentation du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

L'attestation qui vous sera délivrée sera à remettre directement à la directrice de l'école lors du rendez-vous d'admission définitive.

Vous serez informés de la procédure par tous les moyens de communication dont la mairie dispose.



Humanicher

L'école de Civray, sous l'égide de sa directrice Madame Renon et des enseignants du RPI, s'est de nouveau très investie dans les actions de solidarité qu'entreprend Humanicher et son président le Docteur Jean François Millet.

Cette année l'école a élaboré un conte des origines (non finalisé avec l'auteure suite au confinement de la fin de l'année scolaire) pour les classes CP/CE1 et CE2/CM1. La classe PS-MS-GS a élaboré un imagier. Toutes ses productions sont en lien avec les fruits et légumes d'Afrique étudiés en classe.

D'autre part, une collecte de jouets et de vêtements a été organisée pour les orphelins du Bénin dont s'occupe le responsable de l'ONG de Kodji, Monsieur Jonas Kpozounme, avec qui correspond Mme Renon, pour connaître les besoins des enseignants de **Kodji** et de leurs élèves.

Le site internet HUMANICHER :

<https://www.humani-cher.fr>

Mme Renon

Le Docteur Jean François Millet Président d'Humanicher en visite à l'école le 27 novembre à Civray pour donner des nouvelles des « amis du Bénin » aux enfants.



La mairie s'était jointe à la collecte proposée par l'école et avait donné du mobilier scolaire de l'ancienne école, essentiellement des tables et des chaises, qui sont maintenant utilisés à l'école de Kodji.



Mme Catherine Cousin, professeur dévouée à l'école de Civray, s'est éteinte le 27 novembre 2020. Elle était très investie dans cette association. Aussi, en hommage à sa mémoire, vous pouvez faire un don à Humanicher.

Opération « courrier de Noël »



Il n'y a pas eu de spectacle de Noël proposé par la mairie comme les années précédentes. Mais une opération « courrier de Noël » en partenariat avec l'équipe enseignante. Les enfants déposent leur lettre au père Noël rédigée en classe dans la boîte aux lettres du Père Noël, placée dans le hall de l'école. Et le vendredi 18 décembre, chaque enfant a reçu une réponse de sa part avec un sachet de chocolats. Quelle surprise dès l'entrée en classe !!



Bibliothèque

Cher lecteurs, chères lectrices,

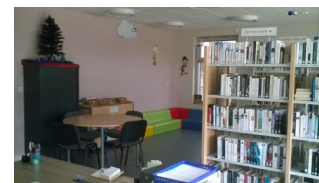
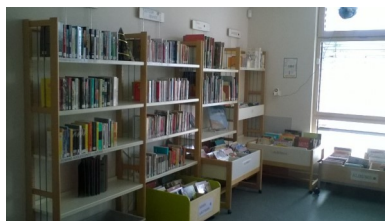
La bibliothèque de Civray est, de nouveau, ouverte au public les mercredi après-midi, de 14h à 17h30, dans le respect des gestes barrières et du port du masque.

Vous pouvez réserver des livres par téléphone au **02 48 20 88 02** ou venir me voir directement pour une sélection ou pour fureter dans les rayonnages. Il y en a pour tous les goûts...

Il est possible d'emprunter plusieurs ouvrages et même des CD pour une durée de 1 mois, **gratuitement**.

Au plaisir de vous retrouver,

Virginie, votre bibliothécaire



Aide aux personnes isolées

Référente : Séverine PHILIPPE

Membres : Daniel LEMAISTRE, Annick CHANTOME, Nelly BRISSON, Serge JEANZAC, Laurence BILLAUD, Patricia MONTAROU, Gilles GONTHIER

Suite à la crise sanitaire, et l'évolution climatique, nous avons créé cette année une commission fonctionnelle : « Aides aux Personnes isolées ».

En effet, cette commission a pour rôle d'apporter son aide aux personnes âgées seules, ou avec des familles éloignées.

Pour les plus fragiles nous avons déjà pu accompagner des situations difficiles et mettre en place les services nécessaires à un maintien au domicile.

Notre première mission a été d'apporter notre soutien durant la canicule. Nous avons distribué des brumisateurs auprès des personnes les plus âgées, en rappelant les gestes simples à faire pour passer au mieux cette période pénible.

Malheureusement, en parallèle, il y a toujours la COVID-19.

Nous avons donc mis en place pour vos courses, en collaboration avec SUPER U, un système de Drive (livraison à domicile les mardis dans toute la commune), nous n'avons, pour le moment que peu de retour.

Ce service est toujours à votre disposition et fonctionne bien, livraison gratuite si votre commande atteint 150€, sinon livraison à 9€ pour la commune, au lieu des 15€ habituels.

Pour éviter les déplacements des personnes fragiles ou non, c'est un service qui vous permet de vous préserver de tout contact à risque. Prenez soin de vous!

Pour 2021, nous souhaiterions acquérir un ordinateur portable ou une tablette qui serait à votre disposition en Mairie.

De plus en plus de démarches administratives, médicales sont à faire par le biais de l'outil informatique et vous n'êtes pas toujours équipés ou l'utilisation vous parait compliquée pour certains actes à effectuer.

Donc, vous pourrez venir en mairie, utiliser cet outil et si besoin prendre rendez-vous pour qu'un élu soit présent et vous aide dans vos démarches.

Nous vous tiendrons informés très bientôt de sa mise en place et des modalités de fonctionnement.

Nous vous rappelons que vous avez des référents hameaux, alors n'hésitez pas à les contacter en cas de besoin !

Séverine Philippe

Vie de la commune



1er novembre 2020: la Toussaint

Nous remercions **Super U de Saint Florent sur Cher** pour leur don de chrysanthèmes ! Nous avons pu orner pour la Toussaint, les tombes délaissées du cimetière de la commune.

Commémoration du 11 novembre 2020



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité très restreint. La municipalité et l'association des Anciens Combattants ont rendu hommage aux **soldats de Civray** morts pour la France.



Personnel communal

Arrivées



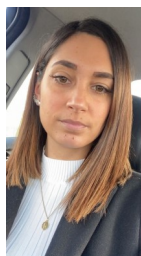
Nous accueillons, depuis le 2 septembre 2020, **Elisabeth Sage**, venue renforcer avec Marie Christine Jacquet, l'équipe d'entretien du groupe scolaire (covid oblige).

Bienvenue à elle !

Départs



Notre ATSEM depuis plus de 17 ans auprès des maternelles, **Carole Laurier** est partie vers de nouvelles aventures. Merci de votre loyauté, votre investissement et l'attention que vous avez accordée à tous nos enfants.



Depuis le 30 novembre 2020, **Séverine Marchand** a intégré l'équipe du groupe scolaire Simone Veil, en remplacement de Carole, l'ATSEM de Mme Martin.

Bienvenue à elle aussi !

C'est avec cordialité et professionnalisme que **Fanny Aumerle** accueillait et traitait toutes les demandes des personnes venant en mairie depuis une année déjà, terme de son contrat.

La municipalité lui souhaite une bonne continuation.



Le 4 janvier 2021, **Aurélie Delreux**, a intégré le poste de secrétaire-rédactrice. Si son visage vous est familier, c'est tout à fait normal! Aurélie était secrétaire à Civray de 2008 à 2017. C'est avec plaisir que nous l'accueillons dans l'équipe !

Population

Les naissances en 2020

- Le 22 février : Marchand Hélyne Manon
- Le 3 avril : Jolivet Tom Valentin Jules
- Le 25 mai : Garnier Momaud Céane Camille Audrey
- Le 30 mai : Lacaille Evan Patrick Olivier, Henri
- Le 2 juin : Million Guillot Arthur
- Le 19 juin : Goubet Eloïse
- Le 4 septembre: Pinoteau Jenna Marie-Ange Marguerite
- Le 1 novembre: Languillat Gabriel Thierry Jérôme
- Le 3 décembre: Millet Jacq Line



Les mariages

- Le 5 septembre: Chaslin Johann Maurice et Pellé Daisy Anna
- Le 12 septembre: Thomasson Franck Sébastien Jean et Capparelli Mafalda



Condoléances

- Le 21 janvier: Mme Hauzay Marcelline Alphonsine Emilienne épouse Riard
- Le 20 février: M. Barbot Patrice Constant Victor
- Le 2 juin: Mme Gauriat Ginette Renée, épouse Thomazic
- Le 3 août: Mme Baudic Christiane Renée Emilienne, épouse Touret
- Le 13 octobre: Mme Champagnat Eliane Jeanne Marie, épouse Chabin
- Le 23 octobre: M. Baudoux Claude Maurice
- Le 27 octobre: M. Feuillet François Daniel André
- Le 21 novembre: M. Huet Hervé Lionel
- Le 20 décembre: Mlle Charpentier Stéphanie

Reconnaissance d'un enfant (couple non marié)

La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement. Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, le lien de filiation maternelle est établi. En revanche, avant ou après la naissance de l'enfant, le père doit obligatoirement faire une reconnaissance de paternité.

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance. Il le fait signer par le parent. Il lui remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

Plus d'informations sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887>

Vie associative

Les écoles buissonnières

Présidente : Vice présidente	Mme DOUADY Lorine Mme BIGOT Claire
Trésorier : Trésorière adjointe :	Mme BILLAUD Laurence Mme PAGET TEIXEIRA Julia
Secrétaire: Secrétaire adjointe :	Mme CHAMBARET Céline Mme GUITTONNEAU Aurélie

Contact : Mme Douady 0760174932 Mail: lesecolesbuissonnieres@hotmail.com

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2020

Samedi 7 mars 2020 : Carnaval avec défilé dans les rue de St Ambroix clôturé par un goûter à la salle des fêtes

Octobre 2020 : Vente de sac bi-matières avec les dessins réalisés par les élèves du RPI Civray/St Ambroix

Décembre 2020 : Vente de Pains d'épices Maison

Pour Noël : Vente de grilles de Tombola



LES PROJETS POUR 2021

Samedi 13 mars 2021 : Carnaval

Dimanche 28 mars 2021 : Randonnée pédestre et VTT

Fin juin 2021 : Kermesse suivie du spectacle des écoles



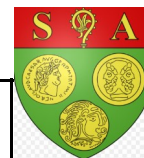
Le 17 décembre, avec la participation de la Commune de Saint Ambroix et de la Commune de Civray, nous avons offert deux masques en tissus à chaque enfant scolarisé dans le RPI.

En décembre, nous avons organisé une vente de pains d'épices.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, l'adhésion à l'association est gratuite.
Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons organiser des manifestations et plus notre aide sera bénéfique auprès des écoles.



Comité de jumelage Civray/Saint-Ambroix



Président :	Patrick LEGRAND
Vice président :	Thierry THOMAZIC
Trésorière : Trésorier adjoint :	Françoise LEGRAND François LEGRAND
Secrétaire: Secrétaire adjointe :	Marie LEDET

Contact : 02 48 55 33 77— comitejumelage.civray@gmail.com

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2020 :

Cette année, pour des raisons sanitaires, nous n'avons pas pu rendre visite à nos amis de Wildpoldsried en septembre, mais la Tartiflette du 9 février a été un grand succès

Projets 2021 :

Nous espérons pouvoir nous déplacer à Wildpoldsried en Mai.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux adhérents, pour que notre jumelage puisse perdurer dans le temps et faire vivre cette amitié de plus de 33 ans.



Comité de Saint-Vincent d'Entrevins

Président :	José LIZARDO	
Trésoriers :	Serge LEFEBVRE	Marie-Laure LIZARDO
Secrétaires :	Pierre JOLIVET	Patricia MONTAROU

Contact : M. LEFEBVRE – 02 48 26 28 58

Mme MONTAROU – 02 48 20 88 59

joel.montarou@orange.fr

Rétrospective 2020

Les festivités du Comité de Saint Vincent d' Entrevins se sont déroulées le 29 février 2020 la messe en l'église de Civray suivi de la dégustation de galettes à la salle des fêtes de Civray avec l'animation du groupe folklorique des Bordins de l'Arnon.

Le 13 mars le premier ministre ayant annoncé en début d'après midi que tout rassemblement était interdit, notre dîner dansant du 14 mars a été annulé suite à cette décision. Pour 2021, aucune manifestation ne sera faite compte tenu du contexte actuel.

Serge LEFEBVRE



Football club de Civray

Président :	Arnaud Thomazic		
Trésorier :	Cédric Aubouet	Trésorier adjoint :	Estevez-Villar Félipe
Secrétaire :	Franck Thomasson	Secrétaire adjoint :	

La section "Vétérans" du Football Club de Civray demeure et résiste toujours malgré les circonstances ...

Les résultats sportifs de 2019/2020 et de ce début de saison restent complètement insignifiants vu les conditions sanitaires actuelles. Le championnat a, à juste titre, été interrompu début mars et début octobre .

L'engagement sportif d'une équipe "Vétérans" qui repose sur des valeurs de convivialité et de partage n'est pas d'actualité pour le moment.

Nous soulignons juste, que comme beaucoup d'autres associations, l'annulation de festivités, la Brocante de Bois-Ratier et le Concours de Boules du 14 Juillet pour le Foot de Civray, ont fortement impacté les ressources du Club.

Cependant, les 18 joueurs et dirigeants toujours présents, espèrent, comme vous tous, un avenir meilleur qui permettrait d'oublier cette année 2020 et restent motivés pour retrouver au plus vite la pelouse du stade "Boulou".

Forts de ses 18 licenciés, les vétérans du Football Club de Civray, continuent leur petit bout de chemin.

Même si les résultats depuis le début de saison (1 Victoire 5 Défaites), ne sont pas forcément brillants, la bonne humeur et l'envie de se retrouver ensemble les vendredis soirs pour "taper dans le ballon" restent intactes.

D'ailleurs, avec l'appui de la municipalité, les vestiaires ont été rénovés et réaménagés de manière à recevoir comme il se doit les visiteurs afin de partager le traditionnel repas d'après match.

Comme le résume si bien le slogan du Club "Ici le temps passe, mais la passion reste".

Toutes les personnes de plus de 35 ans intéressées pour nous rejoindre sont les bienvenues.

Cordialement

F. C. Civray



Vue aérienne du Grand Entre vins

Vue aérienne de Bois-Ratier



CCAS Aides

Référents : Gilles Philippe et Patricia Montarou

Membres élus : Annick Chantôme, Daniel Lemaistre

Membres extérieurs : Martine Blin, Chantal Masia, Eric Thomazic et Jean Michel Cruz

Aides	montant	Pièces à fournir
Cadeau de naissance	30 €	RIB + justificatif de domicile
Aide à la conduite accompagnée	75 €	Attestation de réussite au code + justificatif de domicile
Bracelet/médaille Présence Verte	40 €	Facture acquittée
Boîte à clés Présence Verte	59 €	Facture acquittée
Contrôle assainissement	Selon tarif en vigueur	Facture acquittée
Secours	Variable	Dossier assistante sociale

Gilles Philippe, Patricia Montarou



Daniel Lemaistre, Annick Chantôme

Le club des Aînés

Le confinement a mis fin à nos mercredi de cartes.

Début 2020 nous avons pu tirer les rois et organiser une raclette. Cette année a vu partir deux amies qui vont beaucoup nous manquer. Nos pensées seront pour elles et leurs familles.

Bonne année à tous, nous espérons nous retrouver bientôt. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Les services municipaux

AGENCE POSTALE					
<i>(Dépôt de pain sauf le mercredi - commande à passer la veille au plus tard : 02-48-02-59-49)</i>					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h45 - 12h00	8h45 - 12h00	8h45-12h	8h45 - 12h00	8h45- 12h00	9h00 - 11h45
BIBLIOTHEQUE					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h30 -17h00	Fermé	14h00 - 17h30	13h30 - 16h30	Fermé	Fermé
GARDERIE					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7h - 8h30	7h - 8h30	7h-13h cantine à 12h	7h - 8h30	7h - 8h30	Fermé
16h15-18h30	16h15-18h30		16h15-18h30	16h15-18h30	Fermé

Tarifs du cimetière

ESPACE CINERAIRE	15 ans	30 ans	50 ans	Par urne supplémentaire
Cases	200,00 €	300,00 €	500,00 €	20,00 €
Cavurnes	300,00 €	400,00 €	600,00 €	20,00 €
Dispersion des cendres	30,00 €			
Cimetière	50 ans		Perpétuelle	
Concession de 2m ²	200,00 €		500,00 €	

Conditions de prêt et de location

SALLE DES FETES	USAGERS DE LA COMMUNE	USAGERS HORS COMMUNE
1 journée	150,00 €	300,00 €
Journée supplémentaire	75,00 €	100,00 €
Vaisselle	30,00 €	30,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €
Caution ménage	100,00 €	100,00 €
Règlement	A la signature du contrat	
Les associations de CIVRAY bénéficient d'une location gratuite par an, les suivantes sont facturées 40,00 €		

SALLE D'ENTREVINS réservée aux réunions	ASSO. COMMUNE	ASSO. HORS COMMUNE
Caution	50,00 €	50,00 €
Règlement	Gratuité	50,00 €

TABLES ET CHAISES	Gratuité pour les administrés de CIVRAY - uniquement sur la commune - Caution de 100,00 €
SANITAIRES CHIMIQUES	Uniquement pour les associations communales – mise à disposition facturée 40,00 € - Caution de 500,00 €

Infos diverses



Contre les cambriolages, les bons réflexes!

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez ?
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

ministère intérieur
@Place_Beauregard

Ministère de l'Intérieur
POLICE NATIONALE

SIGNELEZ VOTRE ABSENCE À LA GENDARMERIE LOCALE

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Formulaire disponible sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>



Dépôts sauvages

A toutes fins utiles, rappelons que l'abandon ou le dépôt sauvage de déchets par un particulier, transportés en véhicule, est passible d'une contravention de 5e classe, soit une amende d'un montant maximum de **1 500 euros** (3 000 euros en cas de récidive) prononcée par un juge, selon l'article R 635-8 du Code pénal repris par l'article R 541-77 du Code de l'Environnement.

La peine peut s'élever à **75 000 €** d'amende dans le cas d'une entreprise.

Sans oublier que le nettoyage est à la charge de la commune, donc à votre charge !



Rappel des obligations de taille et d'égagement des propriétaires riverains

- **Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- **Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs** (EDF, téléphonie, éclairage public)
- **Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).**
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées **à la diligence des propriétaires ou exploitants**, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'égagement sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Les services techniques communaux vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux. C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'égagement, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.



Le Plan Mares

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions Trame Verte et Bleue, le PETR Centre-Cher* a lancé en début d'année 2019 une grande opération en faveur des mares : le « Plan Mares », déployé par l'association Nature 18 (Association de protection de la nature et de l'environnement dans le Cher).

Qu'est-ce qu'une mare ? Une mare est une étendue d'eau stagnante qui peut s'assécher une partie de l'année. Sa surface est variable (1 à 5000m²) et sa profondeur excède rarement 2 mètres. Elle n'est en aucun cas en connexion avec un cours d'eau.

L'objectif du Plan Mares est de recenser l'ensemble des mares communales présentes sur le territoire pour mieux les connaître en vue de protéger et restaurer ces milieux fragiles, maillons essentiels de la biodiversité et de la ressource en eau.

L'ensemble des collectivités du territoire concerné (99 communes et 7 communautés de communes) ont été enquêtées.

Par la suite, Nature 18, représentée par Lucie Jamet, Chargée de missions Territoires durables, est venue sur place pour visiter et diagnostiquer chaque mare identifiée et ainsi déterminer, grâce à quelques critères, l'état de conservation de celles-ci et les actions de restauration à prévoir.

80 communes ont répondu au questionnaire

32 communes possèdent au moins une mare communale

80 mares recensées sur l'ensemble du territoire

Une cartographie précise de l'ensemble des mares a été établie, favorisant l'identification de zones à enjeux, en particulier en lien avec les besoins vitaux de déplacements des espèces.

Les résultats de cette étude apporteront, aux élus, des réponses techniques et financières pour la remise en état écologique et à la valorisation de ce patrimoine rural incontournable. Ainsi, le PETR Centre-Cher et Nature 18 vont développer un guide de recommandations illustré, avec des conseils de gestion durable à destination des élus et agents communaux et donnant des éléments d'aide à l'auto diagnostic de la santé d'une mare, des fiches techniques sur les interventions possibles en fonction des problématiques rencontrées, et de nombreux exemples de bonnes pratiques pour une mare agréable et riche en biodiversité.

Des formations techniques seront également organisées pour permettre aux collectivités de relayer les bonnes pratiques à leurs concitoyens.



*PETR Centre-Cher = Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher issu de la fusion du SIRDAB, du Pays de Bourges et du Pays de Vierzon au 1^{er} juin 2019

Un sportif de haut niveau sur la commune de Civray



Simon Ory, âgé de 17 ans, est un espoir en judo au sein du pôle Auvergne Rhône Alpes. Originaire de la commune de Civray, il a commencé le judo dès l'âge de 4 ans au club de Saint Florent sur Cher (UFS Judo). Très vite grâce à son investissement et un travail sans relâche, il passe ses différentes ceintures et intègre Bourges Judo à la rentrée 2015. Il y découvre de nouvelles compétitions d'un plus haut niveau (compétitions par équipe, compétitions de niveau régional...). Un an après, en mai 2016, alors en catégorie Minime, Simon participe à la coupe de France par équipe. Cette même année, il remporte le championnat régional. Cette victoire lui permet de pouvoir participer aux championnats de France en Individuel en tant que minime première année. En Décembre 2016, la ligue de Judo Centre Val de Loire l'invite à participer à un tournoi international à Harnes. Depuis cette expérience, Simon rêve des plus hauts niveaux et intègre en mars 2017 le pôle Auvergne Rhône Alpes. Il obtient alors sa ceinture marron et participe au championnat de France par équipe durant lesquels il se classe 5ème avec la ligue. En 2018, il participe à plusieurs compétitions comme les bassins, les championnats de France Espoirs, puis Européen. En 2019, il obtient sa ceinture noire à l'âge de 16 ans et participe aux tournois nationaux, internationaux et France 2ème division. Depuis trois ans, le rythme au pôle est très soutenu: Simon doit trouver un équilibre entre les entraînements (16h par semaine), les compétitions le week-end et son projet scolaire. Le plus haut niveau de compétition pour un judoka en pôle sont les championnats de France 1ère division. Son objectif pour 2020 était d'atteindre le plus haut niveau de compétition pour un judoka: les championnats de France 1ère division. Or, ils n'ont pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire. Malgré tout, Simon reste fixé sur cet objectif pour les années à venir.

Nous lui souhaitons toutes les réussites en attendant, qui sait...2024 !

Vous avez peut être écouté son cri sans savoir quel oiseau en était l'auteur, un cri strident que l'on entend principalement à la tombée de la nuit.

Il s'agit de l'**Œdicnème criard** aussi appelé

« **Courlis de terre** ».

Présent de fin mars jusqu'à la fin de l'automne,

il hiverne en Espagne et en Afrique du Nord.

Plusieurs groupes reviennent tous les ans sur la commune notamment dans les champs entre le Coudray et Civray et autour de la Garenne de Civray.

Romain LEDET



Vue aérienne du Coudray

Civray d'hier

**Civray La classe de Mme Aubert,
épouse du boulanger Mr Pierre Aubert
(1947 ou 1948)**



Le Grand Entrevins 1933 ou 1934



Civray année ?



Civray année ?



Quand tout le hameau participait au nettoyage du lac de Bois Ratier



Quand la jeunesse s'amusait

« Rouler les œufs » à Bois Ratier pour Pâques



Retour de St Vincent à Civray 1952





Les numéros importants

CIVRAY

Mairie : 02 48 55 14 09
 Cantine : 02 48 55 05 64
 Garderie : 02 48 02 96 96
 Ecole maternelle : 02 48 55 17 04
 Ecole primaire : 02 48 55 02 02 50
 Ecole de St Ambroix : 02 48 69 94 21
 La Poste : 02 48 02 59 49
 Bibliothèque : 02 48 20 88 02

DIVERS

Communauté de communes FERCHER :
 • Services techniques : 02 48 55 33 45
 • Service administratifs : 02 48 23 22 08
 SICTOM : 02 54 03 60 90
 SITS : 02 48 02 53 06
 Trésorerie de St Florent/Cher : 02 48 55 00 97
 Maison des solidarités : 02 48 25 26 30
 Mission locale Jeunes—St Florent Sur Cher :
 Gendarmerie de St Florent/Cher : 02 48 55 87 00



L'aide à domicile à Civray

Plusieurs associations et entreprises d'aide à domicile interviennent à Civray



Contact: 02 48 23 06 82
www.presenceverte.fr

Contact : 02 48 23 06 70
www.facilavie.eu



Contact : 0 2 4 8 2 5 3 2 5 2
www.agideis.fr

secrétariat les lundis, mardis,
 jeudis et vendredis de 8h à 12h **AMD**
 au 02 48 55 16 39

Il y a aussi des personnes sur la commune qui travaillent avec un statut indépendant pour compléter l'offre existante.
 Pour plus de renseignements, contactez la mairie au : 02 48 55 14 09

ASSISTANTES MATERNELLES de CIVRAY



AUCLAIR Emilie	BOIS RATIER	09 .51.53.54.30
DEMELIN (MILLET) Martine	BOURG	02.48.55.05.70
GUILLIN (FRISQUET) Sabrina	Le Petit Entrevin	06.61.06.11.47
MARCHAND (CONCEICAO) Berta-Maria	Le Grand Entrevin	07.88.07.49.53
PINAUD (PASQUET) Anne Sophie	Le Brandy	07.62.51.14.66

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) de SAINT FLORENT-SUR-CHER
 Rue Jules Ferry - 18400 ST FLORENT/CHER Tél : 02 48 59 25 43



Les Professionnels de Civray

ADC AUTO	07 69 57 34 67	Le Brandy	Garage mécanique générale, achat/vente véhicules d'occasion
AMAROT Olivier	06 12 96 97 08	BOIS RATIER	Maçonnerie, petits travaux publics, carrelage, faïence
AUBOUET Fabien EARL de la GARDE	06 64 00 46 54	LE BRANDY	Vente directe d'asperges
BERNARDIN Olivier TRADI PIERRE DECO	06 19 43 50 21	GD ENTREVINS	Enduits à la chaux intérieurs extérieurs, jointements pierre, enduits décoratifs intérieurs
BLIN Jacques et Martine MAISON DE PHILOMENE	02 48 26 25 63	GD ENTREVINS	Chambres d'hôte : 4 chambres pour 10 personnes maximum
BORELLO S./GUIGNARD J.C. LOCAMAT	02 48 55 21 72	LE COUDRAY	Location et location-bail de biens personnels et domestiques
BRANGER Teddy	06 60 18 55 89	ORME AU CHAT	Plâtrerie, peinture, revêtement
CLEMENT Éric	06 66 96 27 96	LE COUDRAY	Installation électrique dans tous locaux
GASSIPARD-ALLAIN MORINEAU CABINET INFIRMIER	02 48 26 24 20	CHAROST	Soins infirmiers au cabinet et à domicile
Gourmandises de Civray Pâtisserie PINEAU	06 44 14 86 67	CIVRAY	Commandes uniquement par téléphone 48h à l'avance
DA COSTA Entreprise BRAZ DA COSTA Michel	02 48 26 28 37	PT ENTREVINS	Maçonnerie générale, gros œuvre de bâtiment
DUBREUIL Jérôme	06 14 22 00 46	LE COUDRAY	Menuiserie agencement de cuisines
DUPONT Chantal	02 48 50 46 37	PT ENTREVINS	Dépôt-vente non sédentaire-Achat/vente internet articles hommes/femmes/enfants/puériculture/accessoires
GASSIPARD Romain SOLEIL DE SERILLE	06 83 33 66 69	SERILLE	Terrassement, démolition, assainissement
GUILLIN Ludovic	02 48 59 64 21	PT ENTREVINS	Installation équipements thermiques et de climatisation. Matériel aération et ventilation, systèmes de chauffage
HAUTBOIS Jean-Philippe	02 48 26 33 61	LE COUDRAY	Fabrication, vente, installation de structures publicitaires
JACQUET Marie-Christine	06 81 95 23 77	GD ENTREVINS	Aide ménagère et auxiliaire de vie à domicile paiement par CESU uniquement
LEBAUD Victorie	06 47 85 21 12	CIVRAY	Magnétiseuse, Energéticienne
LEGRAND Valérie	06 15 41 28 26	BOURG	Infirmière libérale
LEGRAND Catherine Salon de coiffure Air du Temps	02 48 55 34 31	SAINT FLORENT SUR CHER	Coiffure hommes et femmes, barbier
LUKASZEWSKI Philippe METAL SERVICE 18	06 14 33 17 25	BOIS RATIER	Menuiserie métallique et serrurerie
NIVET V. et J. JANSEN DOMAINE DU COUDRAY	02 48 55 62 80	LE COUDRAY	Production de vin biologique AOC Quincy et producteur de lentilles
NIVET P. et M. J. Gîte DOMAINE DU COUDRAY	02 48 55 13 88 06 77 54 59 09	LE COUDRAY	5 chambres pour 12 personnes maximum
ORY Isabelle	06 70 70 72 40	LE COUDRAY	Fasciathérapeute, contre l'anxiété, les douleurs, diverses pathologies, pour le bien-être physique et mental
PAJON Laurent	09 53 15 36 48	LE COUDRAY	Maçonnerie générale, isolation, placo, carrelage, faïence, ramonage, pose de cheminées, de clôtures et portails
PASQUET Claire	06 13 59 15 77 06 09 15 95 16	CHAPELLE DU PUIITS	Vente d'œufs
TAXI Danielle GENET	02 48 26 26 86	PLOU	TAXI Transport de personnes
TEIXEIRA Georges	06 08 23 93 14	GD ENTREVINS	Rénovation Intérieur du Bâtiment
TALBOT Jérôme	06 64 42 15 03	LE COUDRAY	Plâtrerie, placo, ravalement, peinture, vitrerie

Si vous êtes commerçant ou artisan et que vous souhaitez apparaître dans le bulletin municipal, merci de contacter le secrétariat de mairie.

Noël 2020 de Civray



Sapin du Coudray- Grande Rue



Sapin du Coudray - le pont



Sapin de La Chapelle du Puits



Sapin au Grand Entrevins

Le 1er décembre 2020, les agents techniques ont installé un sapin de Noël dans chaque hameau. Sapins achetés auprès de M. Aliagas, enseignant de l'école de Saint-Ambroix qui organise depuis plusieurs années une vente afin de financer les projets scolaires.

Via le compte Facebook de la commune, la municipalité a lancé le concours du plus beau sapin : chaque habitant a pu ainsi participer à la décoration de son sapin. Moments de partage, de convivialité ... l'Esprit de Noël s'installait tranquillement...



Sapin de Bois Ratier avec la visite du Père Noël

Difficile de sélectionner un vainqueur, n'est-ce pas?



Sapin du Petit Entrevins



Sapin devant la mairie



Sapin de Civray Bourg

Le vendredi 18 décembre 2020, les enfants du RPI Civray-Saint Ambroix ont eu la surprise de découvrir à leur arrivée dans leur classe des sachets de chocolats accompagnés d'une lettre et une vidéo du Père Noël qui était passé à Civray deux jours avant pour récupérer leurs lettres ... Des « ho ! », « ha ! » « waouh ! » ont rythmé ce dernier jour de classe ! Quel plaisir de voir ces sourires et la magie opérer dans les 4 classes du RPI !

